## **RECUPERATION ET PAIEMENT DE VOTRE AVIS D'IMPOSITION CFE**

- Accédez à votre portail impôts.gouv.fr, en cliquant sur le bouton « Professionnel » en haut à droite, et en vous connectant avec vos identifiants ;



- Puis Loggez vous avec les identifiants que vous avez choisis lors de la création de votre compte ;
- Cliquez sur « Compte fiscal », dans le bandeau « Consulter » ;

0	ESPACE ABONNÉ					
	GÉRER	CONSULTER	O DÉCLARER	O PAYER	DÉMARCHES	
		Compte fisc	al			
H	Espace abonne					

Cliquez sur « ACCES PAR IMPOT/Contribution Economique Territorial ou TP/ Cotisation Foncière des Entreprises ou TP/Avis d'imposition »

	ACCÈS PAR IMPÔT 🔻 🌒 HISTORIQU	E DES PAIEMENTS 🔻 🤇	SITUATION DE	LA DETTE FISCALE	ATTESTATION F	ISCALE	
	Impôt sur les sociétés et contributions assimilées						
LES	TVA et taxes assimilées	DES PROFESSIONNE	ELS				
	Contribution Economique Territoriale ou TP	Cotisation Foncière des Entrepr	ises ou TP 🔹 🕨	Ensemble des adresses	•	Avis d'imposition	
Cons	Autres Impôts	Cotisation sur la Valeur Ajoutée	des Entreprises 🔸	adresse 1	•	Paiements	
Depuis CFE-IF	Taxe Foncière Te y novembre (et a compter du 11 novem ER via le menu « Contribution Économique T pur ou fermat, IDPC, ou l'ionerimer	<b>ore pour les établissemen</b> erritoriale ou TP » de l´ongle	ts ayant opté po et « ACCÈS PAR I	adresse 2 MPÔT » de votre compt	e fiscal. Vous pouvez	Reste à payer également enregist	votre trer vo

- Cliquez sur « Année 2014 » afin de dérouler la liste des documents, puis cliquez sur « Rôle général 092 » pour afficher l'avis.

- Une fois l'avis à l'écran, vous pourrez le télécharger en cliquant sur « IMPRIMER », puis « Tout le document, afin d'ouvrir une fenêtre pop-up permettant le téléchargement.

🗲 🕘 🕘 https://cfspro.impo 🔎 👻 🔒 🗸	Impots.gouv.fr - Accueil	归 Impots.gouv.fr - Consul	🕘 Un avis 🖬 E. Cousa	×
Impots.gouv.fr 🕡 👯 PAGE PRÉCÉDE	NTE PAGE SUIVANTE VISITE	GUIDÉE VOTRE AVIS SUIVE	RE LES ACCÈS	AID
PROFESSIONNEES				

 Pour finir, si vous n'avez pas adhéré au prélèvement à l'échéance (prélèvement automatiquement fait chaque année, à l'échéance du 15 Décembre), un bouton « Payer » sera affiché en haut de votre déclaration, cliquez dessus, et allez jusqu'au bout de la procédure de paiement (jusqu'à obtenir un certificat de prise en compte de paiement) :

Avis d'imposition du rôle général 092 : Cotisation Foncière des Entreprises - dernière mise à jour des données le 03/12/2015



Une fois l'avis téléchargé, nous vous remercions de nous faire parvenir la déclaration